

## COMMISSION STATUTS & REGLEMENTS

### PROCES-VERBAL N°04/2021

### REUNION PLENIERE DU 07 AVRIL 2021

<b>Présidence</b>	Jean Gracia
<b>Présents</b>	Daniel Arcuset, Eric Berenyi, Odile Eskenazi, Jean-Pierre Fournery, Anne Le Lan, Kévin Legrand, Béatrice Pfaender, André Ossola
<b>Invités</b>	Daniel Bougis (I-F), Sylvain Collette (NOR), Marc Congras (OCC), Hervé Desmoulins (G-E), Marguerite Girol (BFC), Bruno Guadagnini (H-F), Marialy Guyon (GUA), Gilbert Le Floch (BRE), Jean-Michel Maillard (P-L), Kervella Moana (P-F), Hugues Parsemain (MAR), Patrick Pénichon (ARA), Dominique Plee (CEN), Paul Poaniewa (N-C), Philippe Quest (REU)
<b>Excusés</b>	Oliver Bortolameolli, Annie Laurent, Gérard Pinel, Nadia Bali-Abdou (N-A), Mireille Dagoumel (PCA)
<b>Assistent</b>	Alain Martres, Pierre-Yves Colin, Lydia Delin, M'bra Marna

#### 1. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 10 mars 2021

Le PV est approuvé par les membres.

#### 2. Introduction

Jean Gracia a souhaité la bienvenue aux présidents de CSR Régionales. Il met en avant l'importance de se réunir et d'échanger avec nos structures déconcentrées, notamment sur les problématiques rencontrées localement. Des réunions de la CSR en formation plénière, avec l'ensemble des CSR régionales s'organiseront tout au long de l'olympiade tous les deux mois environ (à raison d'une réunion sur deux).

#### 3. Tour de table

Un tour de table est effectué afin de permettre aux présidents de CSR régionales de se présenter. Un temps de parole est accordé afin qu'ils puissent poser des questions et exposer les difficultés particulières auxquelles le territoire est confronté. Tous ont eu la même remarque concernant les problèmes liés à la pandémie, et ils apprécient cet échange avec le CSR Fédérale.

#### 4. Mouvement des structures

### LIGUE D'ATHLETISME D'ILE-DE-FRANCE

#### **CREATION DE CLUB**

092138      UFIT ATHLETIC CLUB PUTEAUX

#### **Point sur les licences et les affiliations :**

Au 7 avril 2021, la FFA comptait 252 102 licenciés contre 305 266 au 7 avril 2020, soit une baisse de 17,4%.

Au 7 avril 2021, 2 427 clubs sont affiliés à la Fédération.

#### 5. Rapport du groupe de travail Mutations

##### **Réunion de Mars**

- 25 demandes de mutations exceptionnelles ont été traitées :
  - 19 ont été accordées
  - 6 ont été refusées

##### **Réunion d'Avril**

- 6 demandes de mutations exceptionnelles ont été traitées :
  - 2 ont été accordées
  - 2 ont été refusées
  - 2 en attente d'informations complémentaires

#### 6. Rapport du groupe de travail Textes réglementaires

Le groupe de travail a recensé les projets d'évolution réglementaires nécessaires figurant dans les Statuts, le Règlement intérieur et les Règlements généraux et a rédigé des propositions de modifications qui sont présentées aux membres de la Commission. L'ensemble des propositions récoltent l'approbation des membres de la CSR en vue de leur transmission au Comité directeur.

Ces propositions de modifications ont notamment trait à la possibilité de tenir des réunions à distance, la composition du Bureau fédéral, l'instauration du Comité de sélection des équipes de France comme instance officielle, la définition de l'athlète professionnel ou encore une modification relative au changement de clubs pour les licenciés Athlé Découverte.

#### 7. Rapport du groupe de travail sur les règlements techniques

Il a été fait le constat que la réglementation technique de la FFA était très dense mais aussi très éparse dans de nombreux règlements spécifiques. L'ensemble des commissions techniques, avec le concours de la CSR, ont la volonté de simplifier cette réglementation pour la rendre plus accessible et compréhensible pour chacun, notamment en limitant le nombre de supports réglementaires. Des travaux vont être menés en ce sens.

## 8. Information complémentaire

En raison du contexte sanitaire actuel et de l'incertitude quant à son évolution au cours du printemps, la FFA a finalement fait le choix d'organiser son Assemblée générale par voie dématérialisée, selon des modalités similaires à celles de la dernière Assemblée générale qui s'était tenue le 5 décembre 2020.

Le Comité directeur a finalement retenue la date du 12 juin 2021 pour la tenue de cette assemblée générale. Afin de permettre aux ultramarins d'y prendre part sans contrainte, l'Assemblée générale sera organisée en deux sessions, la première en fin de matinée et la seconde en début de soirée.

Sur ce point, une latitude est convenue pour laisser aux structures déconcentrées le temps d'organiser leurs assemblées générales sans nécessairement respecter les délais indiqués dans la réglementation fédérale. Néanmoins, il demeure important que l'ensemble des structures déconcentrées tiennent son assemblée générale avant celle de l'Assemblée générale de la FFA (et au plus tard le 1<sup>er</sup> juin comme indiqué lors d'une précédente réunion) afin d'approuver les comptes de l'exercice budgétaire clos au 31 décembre, ainsi que le budget prévisionnel et le montant des cotisations pour la saison 2021-2022 en vue de les renseigner pour la pré-affiliation des clubs. Seules les structures ayant un exercice comptable courant du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août pourront être dispensées de cette obligation.

## 9. Prochaines réunions

- Mercredi 12 mai 2021 à 14h00
- Mercredi 9 juin 2021 à 11h00 (réunion plénière)

**Jean GRACIA**

PRESIDENT